EMPURANY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2026

Présents : Denis GLAIZOL, Dominique COUTURIER, Philippe REGAL, Chantal REGAL, Christiane CHANTIER, Nathalie KANDELMAN, Alexandra FELIX, Corine FAURE-BASSANO, Keyne ANTOINE, Sophie GRIMARDIAS, Florian MINODIER, Joël GUILLOT, Christophe DESCHAMPS, Vincent CHANAL, Monique DESBOS.

Secrétaire de séance : Corine FAURE-BASSANO

20h40 Denis GLAIZOL ouvre la séance en demandant au conseil municipal d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 4 septembre 2026. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Décision modificative numéro 1
- Lancement d'une étude de vidéoprotection
- Encaissement d'une indemnité concernant un sinistre sur une voie communale
- Convention de mise à disposition du personnel communal à la communauté de communes du Pays de Lamastre
- Questions diverses

Décision modificative numéro 1

Décision modifiant le budget primitif, concernant le paiement d'une facture du SDE relative à l'éclairage des ruelles de la tour, afin d'ajuster les dépenses prévues initialement.

Approuvée à l'unanimité.

Lancement d'une étude de vidéoprotection

Nous avons reçu un courrier du référent de sûreté du groupement de Gendarmerie de l'Ardèche proposant une étude sur l'implantation de la vidéosurveillance à la tour suite à la suggestion de la Sous-Préfecture de Tournon sur Rhône.

Le lancement de l'étude est approuvé à l'unanimité.

Encaissement d'une indemnité concernant un sinistre sur une voie communale

Concerne les dégâts de voirie provoqués par une semi-remorque à Garet le 11 mai 2026. Proposition d'encaissement de la somme de 9816 Euros TTC.

Décision approuvée à l'unanimité.

Convention de mise à disposition du personnel communal à la communauté de communes du Pays de Lamastre

Quand la Communauté de communes a été créée, elle a pris la compétence voirie en assumant les frais et il avait été décidé d'intégrer une partie du travail du personnel communal pour la somme de 4500 Euros annuel. Nous devons établir la convention.

Décision approuvée à l'unanimité.

Questions diverses

- Nous avons reçu un courrier de remerciement pour la subvention que nous avons versée à Lou Boun Ten, association culturelle dont l'action est destinée aux résidents de l'EHPAD.
- Nous avons reçu une demande de subvention de France Handicap Ardèche. Le conseil municipal ne souhaite pas donner suite.
- Le restaurant : nous avons reçu une candidature d'un couple intéressé par la reprise du restaurant. Ils ne souhaitent pas reprendre la cantine et proposent l'ouverture du restaurant du mercredi au dimanche. Leur dossier est à l'étude.

TOUR DE TABLE

Nathalie : a deux demandes concernant le lieu-dit Chanareilles

. Est-il possible d'envisager l'enterrement des fils électriques ?

. Est-il possible de bitumer le parking communal ?

Monsieur le maire précise que le sujet sera étudié ultérieurement.

Florian : mentionne le travail d'élagage réalisé sur la commune.

Monique :

. Le CCAS a assuré la vente des brioches pour l'UDAPEI.

. Demande s'il faut changer les fleurs devant le monument aux morts. *Chantal précise que la décision sera prise dans une quinzaine de jours.*

. Demande s'il faut refaire les plantations dans les massifs de la tour.

Monsieur le maire explique que le système d'arrosage de ces massifs doit être revu.

Christiane : RAS

Alexandra : une aide-ménagère a signalé que certains automobilistes roulent trop vite à la descente d'Arlebosc.

Philippe :

. Souhaite remercier les bénévoles qui ont participé à la pose d'enrobé et à l'élagage. L'élagage a été réalisé à l'Hérelier, au Coin, aux Fosses et il reste à finir la route du col du Perrier.

. Souhaite remercier Chantal pour la préparation du repas des équipes de bénévoles.

. L'épareuse doit démarrer le 26 octobre.

. A quelle date est prévu l'entretien des réservoirs ?

. Quand pouvons-nous retirer les décorations de l'inauguration. *Philippe et Joël prendront contact pour définir une date.*

Christophe : signale le manque d'insonorisation des salles du restaurant.

Il convient de réaliser une étude sur la pose de panneaux soit au plafond ou sur les murs.

Keyne : RAS

Dominique : doit appeler Kevelec pour qu'il termine l'électricité de la salle située au RDC de la maison ZBIC.

Vincent : RAS

Sophie : attend la date de la réunion pour l'organisation des visites de la tour.

Corine : explique qu'elle a été choisie dans la catégorie « patrimoine » dans l'opération « Les Petites Victoires du Dauphiné ».

Le titre s'engage chaque jour à raconter, décrypter et valoriser son territoire, des plus grandes aux plus petites communes. Avec Les Petites Victoires, il souhaite mettre en lumière celles et ceux, qui, dans l'ombre, font battre le cœur de nos villages.

L'article paraîtra le 20 octobre et tout le monde sera invité à voter. Le lien pour le vote sera donné sur le site de la commune et sur Facebook. Corine fera le relais avec l'Office du Tourisme du Pays de Lamastre.

Joël : demande pourquoi le feu d'artifice est tiré aussi tôt le 18 octobre.

Monsieur le maire explique que ce choix a été fait pour ne pas amener les participants à déserter la soirée Chansons et châtaignes organisée le même soir par le comité des fêtes à la salle polyvalente.

Chantal :

. L'opération brioches pour l'UDAPEI a été une réussite avec une somme récoltée de 1750 Euros. Toutes les associations ont bien joué le jeu.

. Le recensement aura lieu en janvier. Chantal a participé à une réunion à Tain cette semaine.

22H58 Monsieur le Maire lève la séance.

La secrétaire de séance
Corine FAURE-BASSANO

Le Maire
Denis GLAIZOL

MAIRIE D'EMPURANY
07270